

Charte de l'usager les bonnes pratiques !



Centre de
Convalescence
la Séréna

-1-

Ne pas entraver le bon fonctionnement des services pour l'organisation des soins, traitements et examens en respectant les consignes des médecins et du personnel.



-2-

Participer à la bonne gestion du dossier administratif en présentant les attestations de prise en charge et en réglant le cas échéant les frais restant à charge.



-3-

Ne pas déranger les autres usagers, respecter les horaires et le nombre de visiteurs autorisés. Éviter les conversations bruyantes.



-4-

Respecter les règles d'hygiène hospitalière.



-5-

Ne pas dégrader les locaux, matériels et espaces mis à disposition du public.



-6-

Appliquer les consignes non-fumeur (y compris vapotage), de sécurité incendie, de stationnement.



-7-

Ne pas utiliser les portables dans l'enceinte de l'établissement.



-8-

Sont rigoureusement interdits les boissons alcoolisées, les aliments périssables et les substances toxiques.



-9-

Les fleurs et les animaux sont interdits.



- Merci -